

## Conseil Municipal du Jeudi 03 avril 2025 à 20h00

### Délibération N° 2025/030

Date de la convocation : 27 mars 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 19

Représentés : 3

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES (20h30), Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT, Kenan KOC.

Absents excusés : Pierre-Alain HIRSCH procuration à Sylvie LAROCHE, Alexis LEON, François NICOLAS procuration à Laurent MARCHESI, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.  
Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Gwenaël MAGNANT

### OBJET : APPROBATION PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

VU – la loi 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile et notamment son article 13 et son décret d'application N°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde,

VU – la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages,

Le décret 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde,

VU – Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2212 relatif aux pouvoirs de police du Maire,

Considérant que la commune est exposée à de nombreux risques tels que : transports de matières dangereuses, mouvements de terrains, inondations, tempêtes....

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas d'évènement majeur affectant la commune,

Madame la Maire rappelle la présentation du Plan de Sauvegarde Communal lors de la réunion du 22 novembre 2024 aux membres du Conseil Municipal et leur demande de se prononcer sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de Plan Communal de Sauvegarde présenté et autorise Madame la Maire à prendre l'arrêté correspondant détaillant toute la mise en œuvre.

La secrétaire de séance,  
Conseiller municipal,

Gwenaël MAGNANT



Transmis en Préfecture :  
Affichage :

24 avril 2025

24 avril 2025

Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

